

ONEG CHABAT n°5

« le délice du Chabat »



Horaires Chabat Kodech – Nice "Parachat Vayéra"

Vendredi 18 novembre 2016

Entrée de Chabat Allumage des lumières : 16h44

Samedi 19 novembre 2016

Fin de Chabat : 17h47 / Rabénou Tam 17h58

Le Mensonge de la Beauté !

Rav C. Lewinstein (Oumatok Haor)

Il est de coutume le vendredi soir de réciter en mélodie le passage "echet h'aïl". Un des versets dit "la grâce est mensonge, et vanité est la beauté. La femme animée de crainte de D'IEU est digne de louanges". Comment comprendre ce passage ? Quel est le mensonge de la beauté ?

Rav Dov Landau rapporte au nom de Rabi Y.H. Zonafeld zal qui expliquait : si on questionne une personne, pourquoi n'es-tu pas menuisier ? Il peut répondre je n'ai pas appris ce métier. Si on lui demande, pourquoi n'es-tu pas dessinateur ? Il répondra je n'ai pas le don du dessin. Etc. Mais si on questionne une personne, pourquoi n'es-tu pas animé de crainte de D'IEU ? Là il n'y a plus de prétexte, il n'est effectivement nullement nécessaire d'avoir des prédispositions à la crainte du Ciel, il faut l'apprendre et la pratiquer, et ceci est donné à tout le monde ! C'est cela même l'idée de la beauté, elle est un don du ciel dont l'homme ne peut acquérir par ses propres moyens, le taux de beauté de chacun est un don du ciel, par contre l'acquisition de la crainte de D'IEU est le fruit de l'effort de chacun (nb : une femme n'est pas à louer de sa beauté, celle-ci n'est

pas le produit de ses efforts personnels, mais pour ce qui est de ses vertus là elle est digne d'éloges puisqu'elle a travaillé pour être vertueuse ; l'homme ne doit pas se vanter des cadeaux que D'IEU lui a fait, il doit être fier de ce qu'il a acquis par ses efforts propres...)

~~~~~

### Souviens-toi du jour de Chabat

Rabi Hayim Ben Atar Zal (Or Hah'ayim)

Dans le livre de Chémot 20-8 la Tora nous invite et nous enjoint à nous souvenir du jour de Chabat. (nb : Si on parle de souvenir c'est qu'il y a risque d'oublier ? De quoi devons-nous nous souvenir ?)

Le Midrach nous enseigne que Adam, le premier homme de la création, avait été condamné à mourir après sa faute commise en ce sixième jour de la création. Etant donné que tout se passa proche du Chabat son exécution allait se dérouler durant le jour de Chabat. Alors, le jour de Chabat se présenta devant D'IEU et prétexta : aucun homme n'est encore mort depuis la création, est-il possible que la première mise à mort se déroule en ce jour de Chabat ? Le jugement d'Adam fut reporté ! Alors Adam chanta "mizmor chir leyom hachabat", il chanta en l'honneur du Chabat qui

lui a sauvé la vie ! C'est donc par le biais du premier Chabat que l'humanité fut sauvée ; ainsi il convient que nous nous souvenions de ce Chabat Premier. Ce premier Chabat étant éloigné dans le temps la Tora nous invite chaque Chabat à nous rappeler de ce premier Chabat qui est le secours de toute vie humaine !



### **Cuire au micro-onde**

**Rav David Yossef (Halah'a Béroura)**

La question de savoir si on a le droit de cuire au micro-onde concerne l'interdiction de cuire Chabat, cuisson lai/viande, cuisson par un non juif.

Rav M. Feinstein pense qu'il est interdit par la Tora de cuire au micro-onde Chabat. Telle est également l'avis de Rav Wozner. Toutefois pour ce qui est de "bichoul ah'ar bichoul" (c'est-à-dire un aliment cuit avant Chabat on a le droit de le mettre sur certaines sources de chaleur pendant Chabat puisque l'aliment est déjà cuit...), Rav Wozner est d'avis que si on a cuit au micro-onde un aliment avant Chabat il faudra user de sévérité et ne pas le déposer sur la "plata" ou toute autre source de chaleur (selon Rav Wozner on ne cuira pas au micro-onde Chabat interdiction de la Tora, cela veut dire qu'une cuisson au micro-onde est qualifiée de "cuisson" dans les termes de la halah'a ; par contre un aliment cuit avant Chabat au micro-onde on considérera que cette cuisson n'est pas une "cuisson" et par conséquent on ne pourra pas le réchauffer Chabat...). Par contre selon Rav Elyachiv une cuisson au micro-onde est considérée une cuisson totale 1) on ne pourra donc pas cuire un aliment Chabat d'après la Tora au micro-onde, 2) un aliment cuit avant Chabat au micro-onde on pourra le mettre sur une source de chaleur pendant Chabat pour le réchauffer.

Rav C.Z. Auerbach' diverge il dit que cuire au micro-onde Chabat n'est pas un interdit de la Tora mais par les Sages "midéribanan".

#### **Conclusion :**

1) il est interdit de cuire au micro-onde Chabat, 2) un aliment cuit au micro-onde avant Chabat, on aura le droit de le réchauffer sur une "plata" pendant Chabat.



### **Chabat et dispute dans le couple!**

**Rav Y. Zilberstein (H'achouké H'emed Pessah')**

*(nb: les Sages nous conseillent de ne point se disputer le jour de Chabat. Chabat est par excellence synonyme de Chalom. Parfois des disputes gâchent le Chabat. La question soulevée ici par le Rav est assez particulière, lisons...)*

Voilà l'histoire d'une femme qui a découvert la Tora et décide désormais de respecter le jour de Chabat, toutefois son mari s'y oppose catégoriquement !

Doit-elle quand même allumer les lumières de Chabat et préparer des mets en l'honneur du Chabat malgré les disputes que son mari va entamer, ou doit-elle s'en abstenir ?

La question nécessite approfondissement "tsarih' iyoun" – toutefois il semblerait qu'elle doive allumer les lumières de Chabat, on ne tient pas compte d'une discorde liée à la pratique de l'ordre de D'IEU !...

Si elle peut allumer les lumières électriques de la maison en l'honneur du Chabat sans que son mari ne s'en rende compte, il est probable qu'elle se suffise de cet allumage.

Pour ce qui est des mets en l'honneur de Chabat rappelons les propos du Sefer H'assidim "mieux vaut manger des légumes Chabat et être en paix avec son conjoint, plutôt que de manger des plats raffinés et connaître la discorde dans le couple !" ; mais, la question persiste peut-être que le Sefer H'assidim ne parle pas du cas où la dispute découle d'une volonté du mari dans notre exemple de faire disparaître la mitsva de Chabat.

A approfondir davantage...

*(nb : il faut beaucoup de sagesse, de diplomatie et de finesse pour traiter ce genre de questions... Fasse D'IEU que Chabat rayonne et reflète de ses nombreux messages de Chalom au sein des familles et de tout Israël !)*

**A l'occasion du 5<sup>ème</sup> numéro du Oneg Chabat faites un don via notre site [www.cejnice.com](http://www.cejnice.com) Qui est muni d'un compte Paypal sécurisé !!!**